



« Il n'y a ni sagesse ni prudence ni résolution qui vaillent contre l'Eternel »

« Le troisième jour, Yossef leur dit : "Faites ceci et vous vivrez ; je crains le Seigneur." » (Béréchit 42, 18)

L'attitude a priori cruelle des tribus, surnommées « tribus de l'Eternel, témoignage pour Israël », ne manque pas de nous surprendre : comment ont-elles pu jeter leur frère dans un puits, puis le vendre à des Ismaélites ? Même envers un étranger, un tel comportement aurait semblé cruel ! D'où provenait la haine violente qui brûlait en elles ?

Une explication du Midrach renforce encore notre question. Il est rapporté que, lorsque les frères de Yossef constatèrent que les serpents et les scorpions, qui emplissaient le puits dans lequel ils avaient jeté Yossef, ne l'avaient pas attaqué, ils voulurent le lapider ; mais Yéhouda les en empêcha en déclarant : « Quel avantage si nous tuons notre frère et si nous couvrons son sang ? Venez, vendons-le aux Ismaélites et que notre main ne soit pas sur lui. » Comment comprendre que, après avoir constaté que Yossef avait bénéficié d'une Providence divine exceptionnelle, les frères aient malgré tout voulu le tuer ? Le fait que les serpents et les scorpions n'avaient pas attaqué Yossef ne constituait-il pas, pour ses frères, une preuve suffisante de sa piété aux yeux de l'Eternel ?

En outre, le Midrach commente le verset : « Car je descendrai en deuil vers mon fils, dans la tombe » (Béréchit 37, 35) de la façon suivante : le Maître du monde avait révélé à notre patriarche Yaakov que, si aucun de ses fils ne mourrait de son vivant, il aurait la garantie d'être épargné de la géhenne. S'il en est ainsi, comment expliquer que les tribus aient agi sans tenir compte de l'avenir de leur père, prenant le risque de lui faire connaître la géhenne ? De plus, comment comprendre que les fils n'aient pas hésité à causer une si grande peine à leur père ?

En réalité, les enfants de Yaakov étaient, incontestablement, des justes purs et saints. Cependant, ils pensaient que, d'après la loi de la Torah, Yossef était passible de mort et devait donc être puni en conséquence, sans que rien ni personne ne puisse l'empêcher.

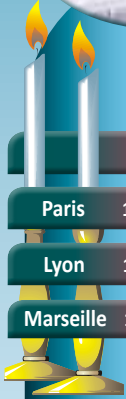
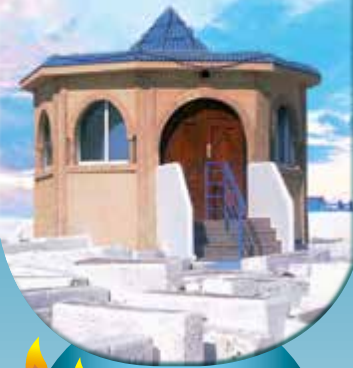
Ils savaient, en effet, que la royauté devait être héritée uniquement par Yéhouda dont le nom contient celui de D.ieu. C'est donc Yéhouda qui devait être nommé roi sur le reste des tribus, comme l'insinue le verset : « Il avait envoyé Yéhouda en avant, vers Yossef, pour qu'il lui prépare (...) » (Béréchit 46, 28). Aussi, lorsque Yossef leur fit le récit de ses rêves, ils eurent l'impression qu'il désirait prendre la royauté de Yéhouda, à l'encontre de la volonté divine. D'où la violence de leur réaction : « Régnerais-tu sur nous ? Deviendrais-tu notre maître ? » (Ibid. 37, 8) Ils voulaient signifier que si Yossef désirait prendre la place de Yéhouda en devenant roi, il contreviendrait ainsi à la volonté de D.ieu et sa révolte contre la royauté le rendrait passible de mort.

Leur comportement, à rapprocher de l'affirmation des Proverbes : « Il n'y a ni sagesse ni prudence ni résolution qui vaillent contre l'Eternel » (21, 30), est en accord avec l'enseignement de nos Sages selon lequel, lorsqu'il est question de profanation du Nom divin, on ne doit pas tenir compte du respect dû à un maître. Car, quand le Nom divin et la Torah se trouvent méprisés, il nous incombe de prendre les devants, sans considérer aucun autre élément. Pour cette raison, lorsque les frères de Yossef constatèrent que les serpents et les scorpions ne s'étaient pas attaqués à lui, ils voulurent le lapider, afin de lui infliger la punition qu'il méritait, pour sa rébellion contre la royauté.

Le Ari, zal, affirme que, dans le ciel, il existe douze portes par lesquelles les prières sont exaucées et qui correspondent aux douze tribus. D'après cela, comment les frères de Yossef ont-ils pu envisager de le tuer, alors que, par cet acte, ils risquaient également de détruire une des douze portes de la prière ? Une fois de plus, nous constatons la détermination des frères, dont l'unique but était d'accomplir la volonté divine en établissant la royauté de Yéhouda ; aucune considération extérieure n'était mêlée à ce seul objectif qu'ils souhaitaient ardemment atteindre, serait-ce au prix de l'abolition de l'une des portes célestes accueillant les prières.

Ceci explique également l'interprétation du Midrach (Tan'houma sur Vayigach, 5) selon laquelle, lorsque Yossef affirma à ses frères : « Je suis Yossef, votre frère que vous avez vendu pour l'Egypte », ces derniers voulurent le tuer, au point que l'ange Gabriel dut intervenir pour les en empêcher. Ainsi, lorsque les frères furent sûrs que c'était Yossef qui se tenait devant eux, ils cherchèrent à le tuer, constatant qu'il n'avait toujours pas été puni conformément à son statut de rebelle à la royauté ; l'ange Gabriel les sépara alors, leur faisant comprendre que si Yossef était devenu roi, il s'agissait là de la volonté du Créateur.

Nous comprenons, à présent, pourquoi le Saint béni soit-Il s'est associé au serment prononcé par les tribus et, simultanément, pourquoi Il n'a pas révélé à Yaakov, durant tant d'années, que son fils était vivant et se trouvait en Egypte – et ceci, en dépit du fait que le profond chagrin dans lequel il était plongé le priva de l'inspiration divine. De plus, il semble que, de la même façon que le Très-Haut a perçu la pureté de l'intention des frères de Yossef qui ne recherchaient qu'à sanctifier Son Nom, de même Isaac, qui a compris qu'ils étaient attachés à la Vérité et agissaient en accord avec l'esprit de la Torah – et non poussés par des motivations personnelles – n'a pas révélé à son fils Yaakov que Yossef était vivant. Par conséquent, l'Eternel s'est, d'une part, associé au serment des tribus en gardant le secret et, de l'autre, a attendu que vienne le moment où Yossef sortirait de prison et deviendrait roi.



All. Fin R. Tam

Paris 16h36 17h48 18h38

Lyon 16h38 17h47 18h33

Marseille 16h44 17h51 18h35

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pnineï David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloula

Le 30 Kislév, Rabbi David Oppenheim

Le 1er Tévet, Rabbi Yaïr 'Haïm Bakrakh,
auteur du Responsa 'Havat Yaïr

Le 3 Tévet, Rabbi 'Haïm Shmuelevitz

Le 4 Tévet, Rabbi Chaoul Dwik
HacohenLe 5 Tévet, Rabbi Avraham Yaakov de
Sadégora

Le 6 Tévet, Rabbi Yéhochoua Amram

Le 6 Tévet, Rabbi Ye'hezkel de Sinoua



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Torah et richesse

Une année, un ancien homme d'affaires juif vint me consulter. À son heure de gloire, sa richesse s'élevait à plusieurs milliards d'euros, mais la roue avait tourné : il avait tout perdu et se retrouvait dans le plus grand dénuement.

Lors de cette entrevue, son désespoir était criant. Il s'ouvrit longuement à moi et, éclatant en sanglots, me décrit combien il souffrait de devoir vivre de la tsédaka. Mais il n'avait pas le choix, il ne lui restait rien, pas même de quoi acheter du pain.

Après s'être ainsi lamenté sur sa situation difficile et avoir déversé devant moi son cœur amer, il reconnut que sa chute financière avait néanmoins eu un côté positif : cela lui avait permis de faire téchouva.

« Si vous percevez cette téchouva comme un mérite, ne pus-je me retenir de lui demander, alors pourquoi ne pas avoir entrepris une telle démarche auparavant ? Dans ce cas, vous auriez eu l'honneur de coiffer les deux couronnes – Torah et richesse – simultanément.

– Lorsque j'étais riche, à la tête d'affaires prospères dans le monde entier, me répondit-il, je ne disposais pas d'un instant pour le Saint béni soit-Il. Après cela, j'ai connu cette chute phénoménale et je me suis soudain aperçu qu'il ne me restait rien : aucune affaire pressante qui m'appelait, aucun bien à gérer. Ce sentiment de vide m'a poussé à chercher une autre occupation afin de remplir mes journées et c'est ce qui a mené mes pas vers le Beth Hamidrach, où mon cœur s'est éveillé à la spiritualité, me poussant à revenir vers Hachem. »

J'encourageai cet homme à persévérer dans cette nouvelle voie, soulignant combien, en perdant tout, il avait en fait gagné : il avait ainsi eu le mérite de connaître D.ieu et d'acquérir Torah et mitsvot.

Lorsqu'il était riche, il suivait les inclinations de son cœur, certain qu'il devait sa fortune à ses efforts. Toutefois, dès qu'il fut ruiné, il mit toutes ses forces au service de la Torah, accumulant ainsi une somme incalculable de mérites.

DE LA HAFTARA



« Exulte et réjouis-toi (...) » (Zékharia chap. 2-4)

On ajoute deux versets des haftarot : « **Le ciel est Mon trône** » et « **c'est demain néoménié** ».

Lien avec la paracha : dans la haftara, sont mentionnés le candélabre et les bougies vus par le prophète, ce qui correspond au sujet du jour, l'allumage des bougies de 'Hanouka.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

A l'oral et à l'écrit

Il est non seulement interdit de médire à l'oral, mais aussi à l'écrit ou par allusion. Dans ses Responsa, le Rama (alinéa 11) écrit qu'il est encore plus grave d'écrire des propos médisants que de les prononcer, parce qu'on semble ainsi leur donner de l'appui. De même, d'après le 'Hafets 'Haïm, lire une lettre contenant de la médisance revient à transgresser l'interdit d'y donner crédit.

Paroles de Tsaddikim

Un morceau de papier salvateur

Nous éprouvons parfois des difficultés à avoir une foi ferme dans le pouvoir de l'Eternel de nous apporter le salut en un instant. Ceci s'explique par le fait que, lorsque nous sommes plongés dans la détresse, nous en souffrons tant que nous avons du mal à croire qu'il y a un moyen d'en être extirpés si vite.

L'incroyable histoire qui suit décrit le niveau de foi en la délivrance divine que nous devons aspirer atteindre.

Le Rav Grinhauz chelita raconte, dans son Yalkout Léka'h Tov, l'histoire qu'il a entendue du fils de l'homme auquel elle est arrivée. Depuis sa jeunesse, un certain Juif avait l'habitude de dire en toute circonstance : « La délivrance de l'Eternel survient comme un clin d'œil. »

Un jour, les nazis – maudits soient-ils – le déportèrent vers les camps de concentration. En route, ses amis lui demandèrent : « Est-ce que tu continues toujours à dire que la délivrance de l'Eternel survient comme un clin d'œil ? » Et il répondit : « Bien sûr ! »

Lorsqu'ils se trouvaient dans les camps et qu'un danger de mort planait sur eux, ses camarades le questionnèrent à nouveau. Sans hésiter, il leur répondit : « Oui, j'y crois de tout mon cœur. »

La dernière fois qu'ils lui posèrent cette question fut lorsqu'ils furent conduits dans les chambres à gaz. Alors que tout était prêt pour que le terrible décret fût mis à exécution, ils l'interrogèrent : « Es-tu toujours prêt à affirmer ce que tu dis d'habitude ? » Immédiatement, il répondit : « Certainement ! La délivrance de l'Eternel survient comme un clin d'œil. »

A cet instant, l'officier nazi, chargé de déclencher le fonctionnement des chambres, remarqua un morceau de papier par terre. S'adressant au grand croyant, il lui ordonna : « Ramasse vite ce papier et jette-le dehors ! » L'homme obtempéra et, lorsqu'il sortit des chambres à gaz, leurs portes se refermèrent. Tous y trouvèrent la mort, tandis que lui y échappa.

Nous pouvons tirer une leçon de cette formidable histoire. Dans la situation où se trouvaient ces hommes, il semblait qu'ils n'avaient aucune chance de s'en sortir rationnellement et que seul un miracle pouvait les délivrer. Or, du fait que, pour mériter des miracles évidents, il faut avoir de grands mérites, les gens ont tendance à penser que, dans une telle situation, un homme ordinaire n'a pas de chance de s'en sortir. C'est pourquoi ils perdent tout espoir, bien qu'ils croient en les paroles de nos Sages selon lesquelles « même si un homme a une épée tranchante au-dessus de sa tête, il ne doit pas désespérer de la Miséricorde » (Brakhot 10a). Car, lorsqu'ils se trouvent confrontés à de telles épreuves, ils ne parviennent pas à y faire face et tombent dans le désespoir.

Ainsi donc, la foi dans le salut divin comprend la nécessité d'ignorer la difficulté, afin d'éviter de tomber dans une situation où on ne conçoit pas d'issue de secours naturelle. Il s'agit de renforcer sa croyance dans la toute-puissance de l'Eternel, capable de nous tirer de détresse même de manière simple et naturelle.

C'est une foi de cet ordre qui animait sans doute le héros de notre histoire. Il démontra à tous que sa foi pure était inébranlable, tandis que le Saint béni soit-Il nous prouva qu'Il peut utiliser un simple morceau de papier pour envoyer à l'homme le salut.



PERLES SUR LA PARACHA

Quand le roi s'implique dans les affaires publiques

« Or, Yossef était le gouverneur. » (Béréchit 42, 6)

La Torah décrit longuement la manière dont l'Égypte menait son commerce, afin de nous donner l'enseignement suivant, comme l'écrit le Sifté Cohen : « Pour nous apprendre que, bien que Yossef eût de nombreux officiers et serviteurs à sa disposition, il ne leur reléguait pas la tâche de distribuer la récolte, mais s'en chargea lui-même, afin de s'assurer qu'il n'y ait aucune injustice et dans le but de donner l'exemple au peuple et de lui démontrer combien il faut s'efforcer de faire preuve de miséricorde pour sauver des hommes de la famine. »

Vérifier l'intention de ses frères

« Leur parlant durement, il leur dit : "D'où venez-vous ?" Ils répondirent : "Du pays de Canaan, pour acheter des vivres." » (Béréchit 42, 7)

Yossef parla durement à ses frères et leur demanda, sur le ton de la réprimande, d'où ils venaient. Il désirait ainsi les interroger sur le motif de leur venue : pratiquer de la bienfaisance envers autrui ou se montrer cruel, comme ils l'avaient été à son égard vingt-deux ans plus tôt.

En répondant : « Du pays de Canaan, pour acheter des vivres », ils soulignèrent, d'après le Léka'h Tov, qu'ils ne s'étaient pas encore repentis et se conduisaient encore comme en terre de Canaan, ne pensant égoïstement qu'à eux-mêmes. Le verset décrit à cet égard le péché de Sodome : « Elle n'a pas soutenu la main du pauvre et du nécessiteux. » (Yé'hezkel 16, 49) De même, dans Amos (chap. 2), il est dit : « A cause du triple, du quadruple crime d'Israël, Je ne le révoquerai pas [Mon arrêt], parce qu'ils vendent le juste pour de l'argent et le pauvre pour une paire de sandales. »

Briser le désir

« Nous étions venus une première fois pour acheter des provisions. » (Béréchit 43, 20)

Le Torah Avot explique le sens de leurs propos : tout le but de notre descente dans ce monde est de briser notre désir pour la nourriture. Et qu'avons-nous finalement fait ?

Après réflexion, nous constatons que : « Voici que l'argent (késsef) de chacun était à l'entrée de son sac » ; autrement dit, les désirs ardents (kissoufim) de chacun sont restés les mêmes. Nous ne sommes pas parvenus à briser nos désirs pour ce monde.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La perpétuelle recherche de progression : un objectif essentiel de la vie juive

Yossef le juste se retrouva dans un pays étranger, exilé du foyer parental, aussi bien qu'éloigné de toute source de sainteté. Arrivé en Égypte, pays de l'impureté par excellence, il dut faire face à de nombreuses épreuves, notamment les tentatives de séduction quotidiennes de la femme de Putiphar, visant à l'inciter à pécher. Pourtant, en dépit de l'isolement dans lequel se trouvait Yossef, il sut, non seulement surmonter toutes les difficultés, mais en plus rester modeste. Tentons de comprendre d'où il puisait cette force qui lui permit de se maintenir à son niveau, sans jamais faillir ni se laisser influencer par l'atmosphère impure qui régnait alentour.

En réalité, la résistance exceptionnelle de Yossef et son attachement continu à l'Éternel s'expliquent par son statut de « fils de sa vieillesse » (Béréchit 37, 3) que Rachi interprète en s'appuyant sur le Targoum, dans le sens d'« un enfant intelligent à qui Yaakov avait transmis tout ce qu'il avait appris auprès de Chem et Ever ». Il en ressort que Yossef était un homme de Torah par excellence ; or, la Torah nous permet de faire face à toutes les épreuves, même les plus amères. Le Rambam explique, dans Hilkhot Déot (6, 1), que la nature humaine est telle que l'homme qui n'étudie pas la Torah se laisse influencer par le comportement et la façon de penser de son entourage ; par contre, lorsque le cœur et l'esprit de l'homme sont plongés dans la Torah, lumière qui guide ses pas, celle-ci le protège et le préserve du péché. C'est pourquoi Yossef, qui perpétua avec fierté le patrimoine de son père Yaakov et sut conserver sa Torah, laquelle lui assura la protection dans un pays étranger et impur, fut capable de surmonter toutes les difficultés se succédant sur sa route.

Pourtant, il faut savoir que la Torah, seule, ne possède pas le pouvoir de protéger l'homme : celui-ci doit fournir des efforts constants pour s'y attacher, conformément à l'idée qui nous a été transmise par l'école d'Hillel, à travers sa façon de trancher la loi relative à l'allumage des bougies de Hanoukka. En effet, cette position ne se limite pas au domaine de la loi, mais nous indique l'objectif que tout Juif doit viser dans son service divin, en l'occurrence aspirer à s'élever toujours davantage.

Or, c'est de Yossef que nous pouvons apprendre ce principe : dans sa grande sagesse, il comprit que s'il ne continuait pas à approfondir sans relâche la Torah apprise avec son père, il risquait d'être précipité dans un abîme spirituel duquel il aurait été très difficile de refaire surface. Pour cette raison, il s'efforça de persévérer dans l'accomplissement des mitsvot et dans la crainte de D.ieu, afin de pouvoir perpétuer l'héritage de ses ancêtres.



La valeur d'un jour d'étude dans la Yéchiva

Lors d'une de ses si'hot prononcées à ses élèves peu après le début de la période d'inscription dans les Yéchivot, le Gaon Rabbi Bentsion Abba Chaoul zatsal leur dit : « J'ai accepté un ba'hour en me basant uniquement sur ce qu'il m'a dit ! »

Quelle était l'histoire de ce jeune homme ? Il poursuivit ainsi :

« Un ba'hour se présenta à moi, me disant qu'il désirait être accepté à la Yéchiva. Je vis qu'il était plus jeune que les autres étudiants, aussi lui proposai-je de revenir faire sa demande l'année d'après. Après avoir quitté l'immeuble de la Yéchiva, il revint me voir avec une autre requête : lui permettais-je d'étudier au moins ce jour-là à la Yéchiva ?

Je fus très surpris par sa demande. Incroyable ! Je n'avais encore jamais vu chose pareille. Si on ne l'avait pas accepté à la Yéchiva, que lui importait donc d'y étudier un jour ?

Mais il ressentait que chaque jour d'étude était si important qu'il était dommage d'y renoncer.

Je fus impressionné par la maturité d'un étudiant si jeune et en déduisis son exceptionnel amour pour l'étude de la Torah, sa grandeur d'âme et l'avenir promettant qui lui était sans nul doute réservé.

DES HOMMES DE FOI

, Tranches de vie - extraits de l'ouvrage *Des hommes de foi* biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Lorsque Rabbi 'Haïm voyagea pour la première fois à travers le pays, un des riches habitants de la ville où il arriva entendit la nouvelle de sa venue et voulut l'inviter. Il pensait que ce mérite lui apporterait la bénédiction dans ses affaires. Il sortit donc l'accueillir, l'amena chez lui et lui prodigua de grands honneurs.

Jour après jour, les gens se présentèrent chez le nanti pour apporter de l'argent au Rav, jusqu'au moment où le Tsaddik dut reprendre sa route. Rabbi 'Haïm se sépara en paix de son hôte et le remercia pour sa gentillesse et pour la mitsva d'hospitalité qu'il avait accomplie à son égard. Il ne l'oublia pas.

Plusieurs années plus tard, Rabbi 'Haïm se rendit de nouveau dans cette ville. Il se souvint de ce riche et du séjour agréable qu'il avait passé chez lui. C'est pourquoi, il désira de nouveau profiter de son hospitalité pendant quelques jours. Il frappa à sa porte, mais quelle ne fut pas sa surprise de l'entendre lui déclarer qu'il ne voulait pas l'héberger et ne lui permettait même pas de franchir le seuil de la porte.

Il ne se passa pas beaucoup de temps avant que la situation du riche change de tout au tout. Ses affaires périclitèrent et il devint très pauvre. Il se mit à mendier et, depuis lors, vécut de la générosité publique.

Une histoire semblable est arrivée à un riche qui s'était mal comporté avec Rabbi 'Haïm. Son commerce s'effondra et il dut mendier pour avoir de quoi manger.

Plusieurs années plus tard, un des ministres du gouvernement arriva et vint rendre visite à cet homme. A cette occasion, il demanda au ministre d'éveiller la pitié de Rabbi 'Haïm à son égard afin qu'il retrouve sa situation antérieure. Le ministre lui conseilla de demander pardon au Tsaddik. Ce qu'il fit et Rabbi 'Haïm l'absout complètement. Depuis lors, la condition de cet homme s'améliora et il retrouva sa position élevée.

Suite à cet événement, ce riche prit l'habitude de faire de nombreux présents à la prestigieuse famille Pinto.

L'extraordinaire humilité de Rabbi Moché Aaron Pinto Zatsal

Dés que nous eûmes réalisé notre Alyah en Eretz Israël, mon père me demanda de l'accompagner chez son ami, Rav Moché Levy, qui était paralysé. Mon père Zatsal tenait, en effet, à accomplir comme première Mitzva en Terre Sainte celle de Bikour Holim (visite aux malades). Très affecté de voir son ami dans un tel état, Rabbi Moché demanda pour lui la Miséricorde Divine.

A cette époque, mon père se désolait de ce que nous n'avions pas encore obtenu notre appartement. De plus, l'Agence Juive tardait à nous livrer nos bagages. Mon père, en effet, voulait avoir son propre appartement pour pouvoir reprendre le mode et le rythme de vie qui étaient les siens.

Or, alors que nous étions chez Rav Moché Levy, ma soeur entra dans l'appartement. Elle apportait à mon père un avis aux termes duquel ses bagages venaient tout juste d'arriver du Maroc, et qu'il fallait se rendre au port pour les dédouaner. Heureux d'entendre cette bonne nouvelle, mon père nous demanda de l'accompagner sans tarder au port. Le fils de Rav Moché Levy, Emile, lui proposa alors de commander un taxi, mais mon père, de mémoire bénie, lui dit :

- Non, ne me commande pas de taxi. Je monterai sur le siège arrière de ta moto !

Ainsi fut fait. Tous ceux qui le virent, ce jour-là, ou entendirent parler de cette anecdote furent remplis d'admiration devant la modestie et la simplicité dont faisait preuve mon père et qui étaient partie intégrante de lui-même.